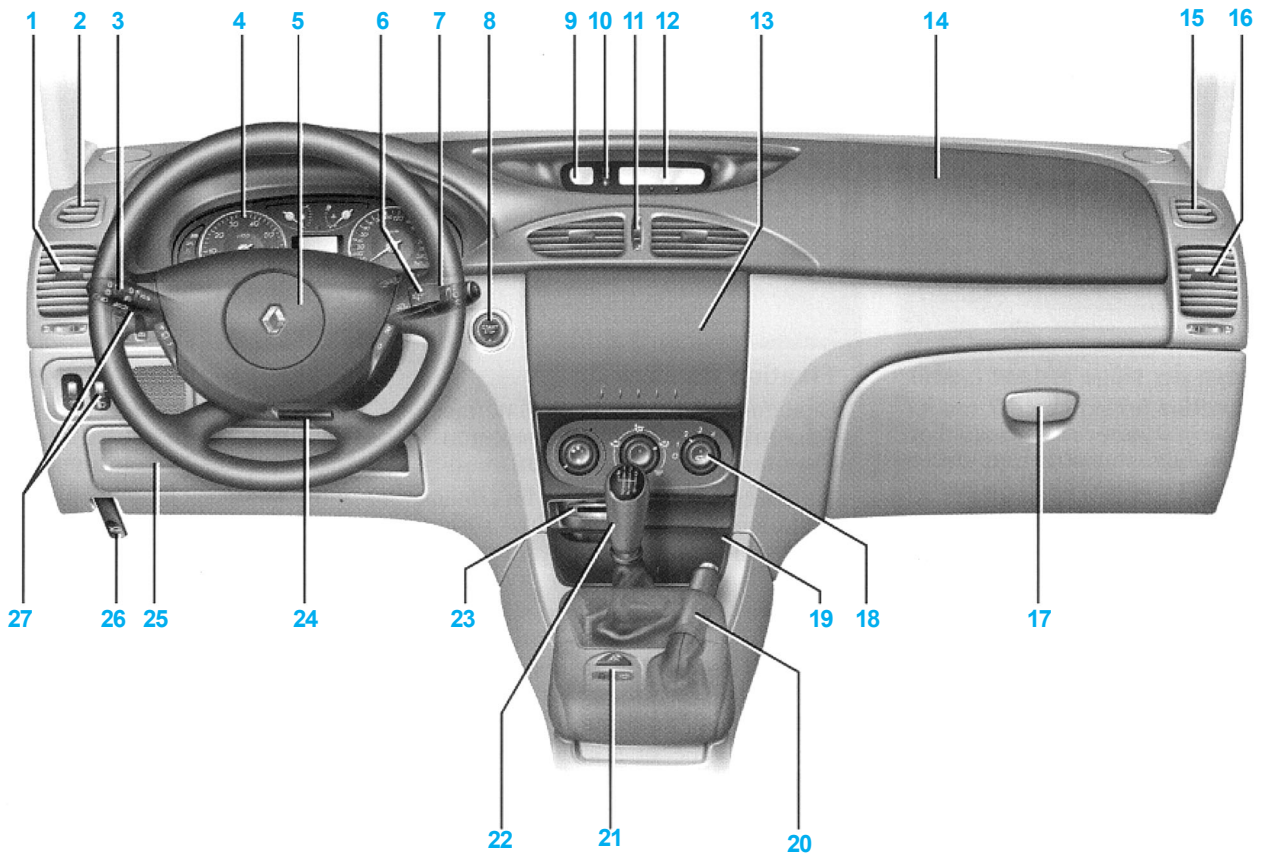


CONSEILS PRATIQUES

Poste de conduite



La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule.

- 1 Aérateur latéral.
- 2 Frise de désembuage de vitre latérale gauche.
- 3 Manette de :
 - feux indicateurs de direction,
 - éclairage extérieur,
 - feux de brouillard avant,
 - feux de brouillard arrière.
- 4 Appareils de contrôle.
- 5 Emplacement Airbag (coussin gonflable) conducteur.
- 6 Commandes à distance radio.
- 7 • Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière.
• Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord.
- 8 Commande de démarrage ou arrêt du moteur.

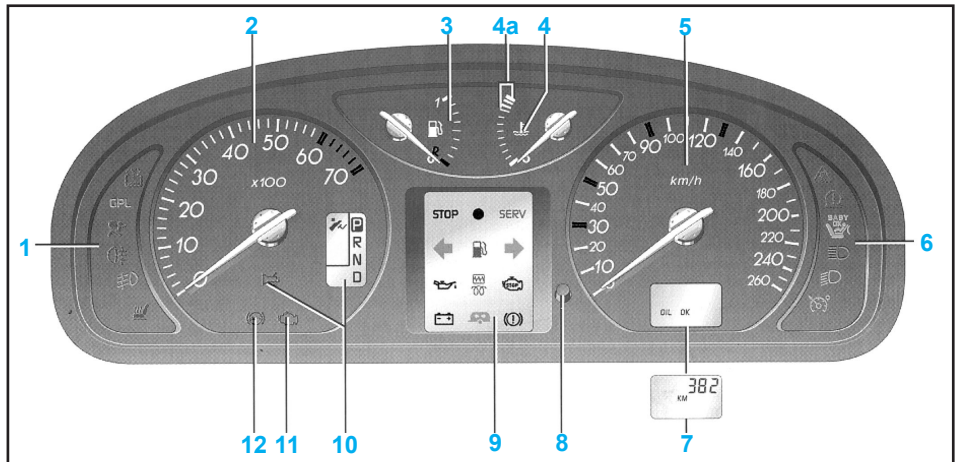
- 9 Affichage du système de surveillance de pression des pneumatiques.
- 10 Témoins de :
 - oubli bouclage ceinture conducteur,
 - porte(s) ouverte(s),
 - crevaison.
- 11 Aérateurs centraux.
- 12 Affichage, suivant véhicule, de l'heure, de la température, des informations radio, téléphone, système de navigation...
- 13 Emplacement pour radio, système de navigation... Porte-gobelet.
- 14 Emplacement Airbag (coussin gonflable) passager.
- 15 Frise de désembuage de vitre latérale.
- 16 Aérateur latéral.
- 17 Boîte à gants.
- 18 Commandes de climatisation.

- 19 Cendrier et allume-cigares.
- 20 Frein à main.
- 21 Contacteurs de :
 - feux de détresse,
 - condamnation électrique des portes.
- 22 Levier de vitesses.
- 23 Lecteur de carte RENAULT.
- 24 Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.
- 25 Vide-poches.
- 26 Commande de déverrouillage du capot moteur.
- 27 Commandes de :
 - réglage électrique de la hauteur des faisceaux,
 - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle,
 - régulateur et limiteur de vitesse,
 - contrôle dynamique de conduite (E.S.P.),
 - synthèse parole.

Tableau de bord

Sans ordinateur de bord

- Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.
- Le témoin **SERV** vous recommande un arrêt prochain chez un représentant Renault.



1  **Témoin d'alerte niveau mini liquide lave-projecteurs**

- Faites le plein dès que possible.

GPL Non utilisé

 **Témoin d'Airbag (coussin gonflable)**

- Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes.
- S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

 **Témoin de feu de brouillard arrière**

 **Témoin des projecteurs anti-brouillard avant**


 **Témoin de fonctionnement siège chauffant**

2 Compte-tours (graduations x100)

- Jusqu'au régime 3000 (ou 2500 en version Diesel), régime moteur à ne pas dépasser sur des rapports intermédiaires pour une conduite économique.
- Zone hachurée rouge, régime moteur interdit.

3 Indicateur de niveau carburant

4 Indicateur de température du liquide de refroidissement

- En marche normale, l'aiguille doit se trouver en-dessous de la zone 4a. Elle peut y aller en cas d'utilisation «sévère». Il n'y a alerte que si le témoin  s'allume.

5 Indicateur de vitesse (km par heure)

6  **Témoin contrôle dynamique de conduite (E.S.P.) et système antipatinage**

- Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : voir le paragraphe «Contrôle dynamique de conduite : E.S.P.» et «système antipatinage».

 **Témoin de pression des pneumatiques**

- Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin suivant l'importance de l'événement : voir le paragraphe «Surveillance de la pression des pneumatiques».

 **Non utilisé**

ou



 **Témoin des feux de route**

 **Témoin des feux de croisement**

 **Témoin du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse**

7 Affichage du niveau d'huile

- Pour être valable, la lecture du niveau doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

A la mise sous contact et pendant environ 30 secondes :

- si le niveau est correct, l'afficheur indique «oil ok» (Pour connaître plus précisément le niveau, appuyez sur le bouton de mise à zéro du totalisateur partiel ou sur le bouton de défilement des informations de l'ordinateur de bord. Les pavés apparaissant sur l'afficheur indiquent le niveau. Ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et ils sont remplacés par un tiret. Pour passer en lecture ordinateur de bord, appuyez de nouveau sur le bouton).
- si le niveau est au minimum : le mot «ok» n'apparaît pas sur l'afficheur, les tirets et le mot «oil» clignotent et le témoin SERV s'allume. Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.

Affichage ordinateur de bord

- Au terme des 30 secondes, l'afficheur bascule en fonction ordinateur de bord.

8 Touche de mise à zéro

- Appuyez sur la touche pour mettre à zéro le totalisateur partiel et les mémoires de l'ordinateur de bord.

9  **Témoin d'arrêt impératif STOP**

- Il s'éteint dès que le moteur tourne.
- Il peut s'allumer isolément ou conjointement avec d'autres témoins.
- Il impose un arrêt immédiat (compatible avec les conditions de circulation).

 **Témoin système anti-démarrage**

- A la mise sous contact (insertion complète de la carte Renault), vous pouvez démarrer le moteur. Le témoin s'allume fixe durant environ trois secondes puis s'éteint.

- Si le témoin continue à clignoter ou reste allumé fixe, cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.

- En cas de défaillance de la carte Renault (clignotement rapide du témoin et du lecteur de carte), utilisez la seconde carte Renault.

- Faire appel à un représentant Renault.

 **Témoin d'alerte SERVICE**

- Il s'allume à la mise sous contact, puis s'éteint sous 3 secondes.

- Il peut s'allumer isolément ou conjointement avec d'autres témoins.

- S'il s'allume en roulant, il recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

 **Témoin des feux indicateurs de direction gauche**

 **Témoin d'alerte mini carburant**
Il s'éteint trois secondes environ après la mise sous contact.

- S'il s'allume, ou reste allumé, faites le plein dès que possible.


 **Témoin des feux indicateurs de direction droit**

 **Témoin d'alerte grave injection/ Témoin d'alerte température de liquide de refroidissement**

- Témoin d'alerte grave injection : S'il clignote sur route, il signale une défaillance du système d'injection. Arrêtez-vous immédiatement, coupez le contact et faites appel à un Représentant RENAULT.

- Témoin d'alerte température de liquide de refroidissement :

S'il s'allume (allumage fixe) sur route, il signale une surchauffe moteur. Arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes. La température doit s'abaisser, sinon arrêtez le moteur, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement (après l'avoir laissé refroidir). Faites appel à un Représentant RENAULT si nécessaire.

 **Témoin de préchauffage (version Diesel) et de défaillance électronique (versions essence et Diesel).**

- Témoin de préchauffage (version Diesel) : Contact mis, il doit s'allumer; il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu et que le moteur peut être démarré.

- Témoin de défaillance électronique (versions essence et Diesel) : S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

 **Témoin de pression d'huile**


- Il s'allume contact mis et s'éteint sous 3 secondes. S'il s'allume sur route, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, faites appel à un Représentant RENAULT.

 **Témoin de charge de la batterie**

- Il doit s'éteindre dès que le moteur tourne.

- S'il s'allume sur route, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites vérifier le circuit.

 Non utilisé

 **Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage**

- S'il s'allume au freinage, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage, Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant RENAULT,

10 Témoins liés au fonctionnement et/ou défaillance de la boîte automatique

11 Témoin de contrôle du système antipollution

- Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint.
 • s'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT,
 • s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

12 Témoin antiblocage des roues

- Il s'allume contact mis, puis s'éteint. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'anti-blocage des roues.
 - Le système de freinage est alors assuré comme sur une voiture non équipée du système ABS.
 - Consultez rapidement votre Représentant RENAULT.

Avec ordinateur de bord

- Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.
 - Le témoin **SERV** vous recommande un arrêt prochain chez un représentant Renault.
 - L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message parlé pour les véhicules équipés de la synthèse de la parole.


1  Non utilisé


GPL Non utilisé

 **Témoin d'Airbag (coussin gonflable)**

- Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes.
 - S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

 **Témoin de feu de brouillard arrière**

 **Témoin des projecteurs anti-brouillard avant**

 **Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage**

- S'il s'allume au freinage, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant RENAULT.

2 Compte-tours (graduations x100)


• jusqu'au régime 3000 (ou 2500 en version Diesel), régime moteur à ne pas dépasser sur des rapports intermédiaires pour une conduite économique,
 • zone hachurée rouge, régime moteur interdit.

3 Indicateur de niveau carburant

4 Témoin système anti-démarrage

- A la mise sous contact (insertion complète de la carte Renault), vous pouvez démarrer le moteur. Le témoin s'allume fixe durant environ trois secondes puis s'éteint.
 - Si le témoin continue à clignoter ou reste allumé fixe, cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.
 - En cas de défaillance de la carte Renault (clignotement rapide du témoin et du lecteur de carte), utilisez la seconde carte Renault.
 - Faire appel à un représentant Renault.

5 Indicateur de température du liquide de refroidissement

- En marche normale, l'aiguille doit se trouver en-dessous de la zone **5a**. Elle peut y aller en cas d'utilisation «sévère». Il n'y a alerte que si le témoin  s'allume.

6 Indicateur de vitesse (km par heure)

7 Témoin de fonctionnement siège chauffant

 Non utilisé

ou




 **Témoin des feux de route**

 **Témoin des feux de croisement**

 **Témoin du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse**

8  **Témoin des feux indicateurs de direction droit.**

9  **Témoin de contrôle du système antipollution**

- Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint.
 • s'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT,
 • s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement.
 - Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

10 Touche de mise à zéro

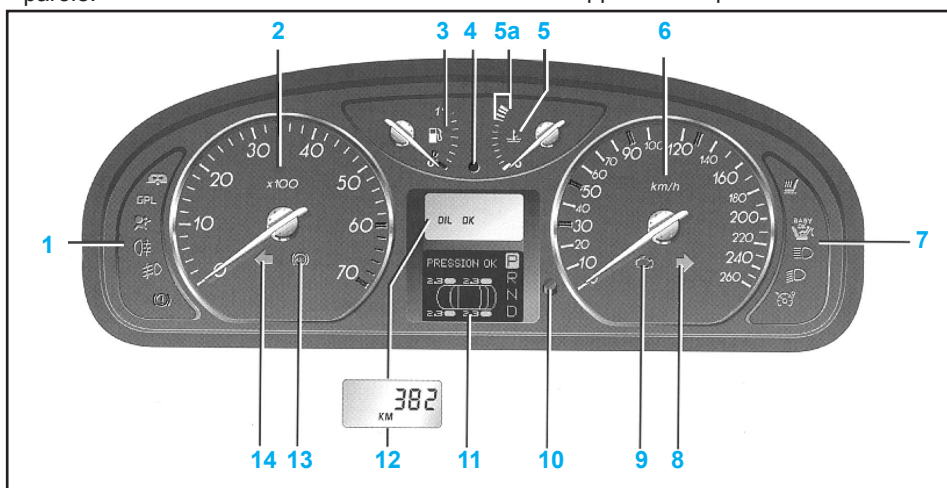
- Appuyez sur la touche pour mettre à zéro le totalisateur partiel et les mémoires de l'ordinateur de bord.

11 Matrice

- Cet afficheur regroupe plusieurs types d'informations. Suivant le degré d'importance de l'événement concerné, il peut y avoir allumage simultané d'un ou plusieurs autres témoins.

12 Affichage du niveau d'huile

- Pour être valable, la lecture du niveau doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.
 - A la mise sous contact et pendant environ 30 secondes :
 • si le niveau est correct, l'afficheur indique «oil ok». (Pour connaître plus précisément le niveau, appuyez sur le bouton de mise à zéro du totalisateur



partiel ou sur le bouton de défilement des informations de l'ordinateur de bord. Les pavés apparaissant sur l'afficheur indiquent le niveau. Ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et ils sont remplacés par un tiret. Pour passer en lecture ordinateur de bord, appuyez de nouveau sur le bouton.

- si le niveau est au minimum : le mot «ok» n'apparaît pas sur l'afficheur, les tirets et le mot «oil» clignotent et le témoin SERV s'allume. Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.

Affichage ordinateur de bord

- Au terme des 30 secondes, l'afficheur bascule en fonction ordinateur de bord.

13 Témoin antiblocage des roues

- Il s'allume contact mis, puis s'éteint. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'anti-blocage des roues.
- Le système de freinage est alors assuré comme sur une voiture non équipée du système ABS.
- Consultez rapidement votre Représentant RENAULT.

14 Témoin des feux indicateurs de direction gauche

Matrice

- La matrice 1 regroupe des messages d'informations, des messages d'anomalie de fonctionnement et des messages d'alerte.
- Les messages apparaissent sur la matrice soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher). Dans ce cas, l'ordre d'apparition des messages est celui du degré d'urgence: priorité aux messages d'alerte, puis aux messages d'anomalie de fonctionnement...



Les messages d'information

- Ceux-ci peuvent soit aider dans la phase de mise en route du véhicule, soit informer d'un choix ou d'un état de conduite.

Les messages d'anomalies de fonctionnement

- Ce sont certains messages de couleur orange. Ils peuvent apparaître isolément

ou en alternance avec le message SERVICE sur l'afficheur.

- A l'exception de l'allumage du témoin du mini lave-glace, ils imposent un arrêt prochain chez le Représentant RENAULT pour une intervention sur le véhicule.

Les messages d'alerte

- Ce sont les messages de couleur rouge. Ils peuvent apparaître isolément ou en alternance avec le message STOP sur l'afficheur.
- Ils annoncent un arrêt immédiat (compatible avec la circulation) et l'appel d'un Représentant RENAULT.

Ordinateur de bord



Afficheur 1

- Son emplacement diffère suivant le véhicule.

Touche 2

Touche de Top Départ et de mise à zéro du totalisateur partiel

- Pour faire une mise à zéro du totalisateur partiel, l'affichage doit être en sélection « Totalisateur partiel »,

Mise à zéro automatique

- La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'une des mémoires.

Touche 3

Touche de sélection de l'affichage

- Fait défiler les informations suivantes par appuis successifs et brefs sur la touche 3 :
- a) totalisateur général de distance parcourue,
- b) totalisateur partiel de distance parcourue,
- c) carburant utilisé,
- d) consommation moyenne,
- e) consommation instantanée,
- f) autonomie prévisible,
- g) distance parcourue,
- h) vitesse moyenne,
- i) autonomie vidange,
- j) vitesse de consigne (limiteur de vitesse/ régulateur de vitesse),
- k) extinction de la matrice.

Clignotement de l'affichage

- Consultez un Représentant RENAULT.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ :

- Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top départ est importante.
- Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top départ vous pouvez constater :
 - que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est normal, la consommation moyenne peut diminuer quand :
 - la voiture sort d'une phase d'accélération,
 - le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top départ : moteur froid),
 - vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.
 - par conséquent, si la consommation moyenne diminue, l'autonomie augmente.
 - que la consommation moyenne augmente véhicule arrêté au ralenti. Ceci est normal car le module tient compte de l'essence consommée au ralenti.

Avertisseurs sonores et lumineux

Avertisseur sonore

- Appuyez sur le coussin du volant A.

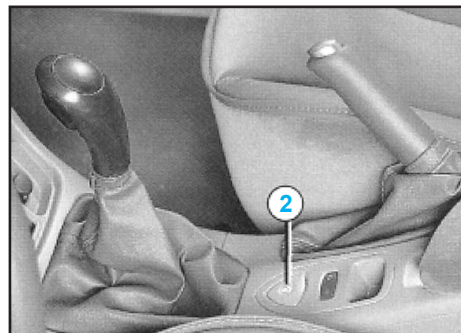


Avertisseur lumineux

- Pour obtenir un appel lumineux, même si l'éclairage n'est pas utilisé, exercez une pression sur la manette 1 vers vous.

Signal «danger»

Appuyez sur le contacteur 2.



- Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants.
- Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes :
 - contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit,
 - dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

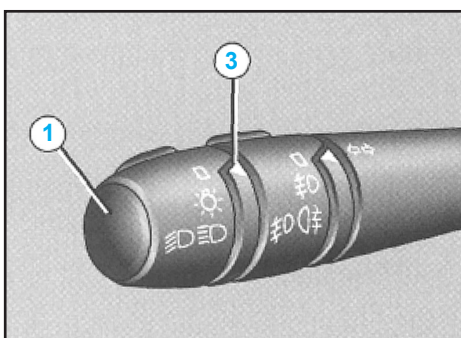
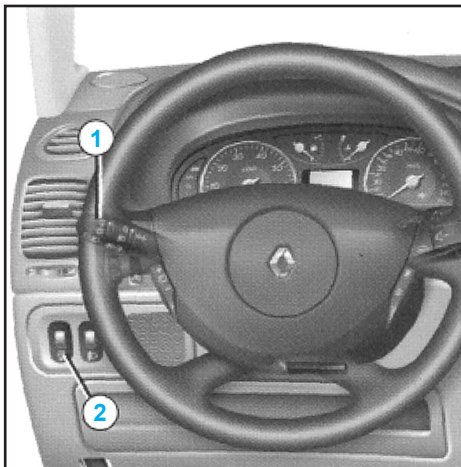
Feux indicateurs de direction

- Manoeuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.
- En conduite sur autoroute, les manoeuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manoeuvre.
- En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.

Eclairages et signalisations extérieures

Feux de position

- Faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.



- Le tableau de bord s'éclaire. On peut en régler l'intensité lumineuse en tournant la molette **2**.

Feux de croisement

- Faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.
- Un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Feux de route

- La manette **1** en position feux de croisement, déplacez la manette vers vous.
- Lorsque les feux de route sont allumés un témoin s'allume sur le tableau de bord.
- Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la manette vers vous.

Extinction

- Ramenez la manette **1** à sa position initiale.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

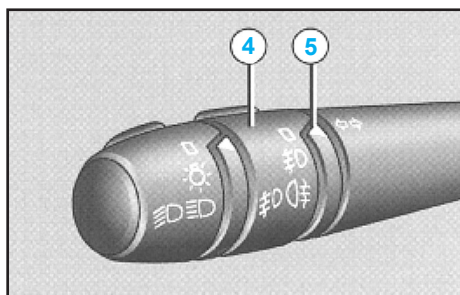
- A l'ouverture de la porte conducteur, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (pour éviter la décharge de la batterie, etc).



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon état de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles).

Feux de brouillard avant

- Faites pivoter l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **5**.



- Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

Feux de brouillard arrière

- Faites pivoter l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **5**.

- Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.
- N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.
- L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

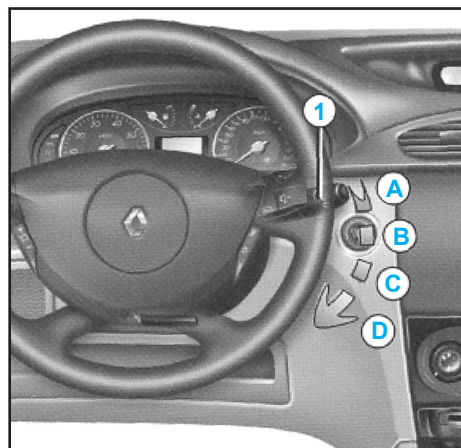
Réglage électrique de la hauteur des faisceaux

- Le bouton **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.
- Tournez le bouton **A** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

Essuie-vitre / lave-vitre avant

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent

- Contact mis, manoeuvrez la manette **1**
 - **A** arrêt,
 - **B** balayage intermittent
- Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau central de la manette **1**,
- **C** balayage continu lent,
- **D** balayage continu rapide.



Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie

- Contact mis, manoeuvrez la manette **1**
 - **A** arrêt,
 - **B** position «capteur de pluie». Cette position sélectionnée, le système détecte la présence d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée,
 - **C** balayage continu lent.
 - **D** balayage continu rapide.

- A chaque coupure de contact, il est impératif de revenir en position arrêt **A** pour retourner en position capteur de pluie.

Véhicules avec automatisme de la sélection de vitesse de balayage

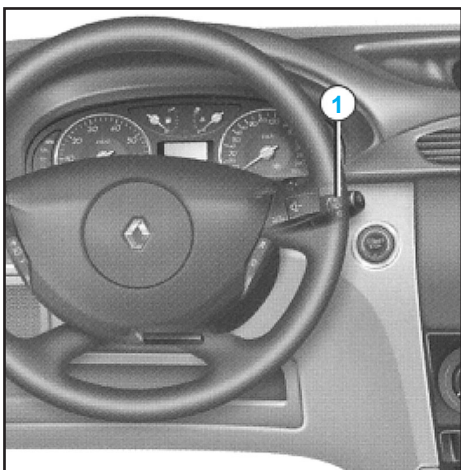
- En roulage, lorsqu'une vitesse d'essuyage est sélectionnée, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage à la vitesse inférieure :
 - d'une vitesse continue rapide ; vous passez en vitesse continue lente,
 - d'une vitesse continue lente, vous passez en balayage intermittent.
- Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.
- **A l'arrêt**, toute action sur la manette 1 est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Nota : En cas de blocage mécanique (pare-brise gelé...) le système coupe automatiquement l'alimentation de l'essuie-vitre.

Lave-vitre, lave-projecteurs

- Contact mis, tirez la manette 1 vers vous.
 - **projecteurs éteints**
vous actionnez le lave-vitre du pare-brise.
 - **projecteurs allumés**
vous actionnez également en même temps le dispositif lave-projecteurs.
- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue: environ tous les ans.
- Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre (position A) les balais s'arrêteront dans une position quelconque.

Essuie-vitre / lave-vitre arrière

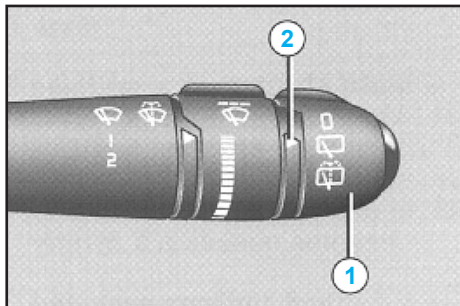


Essuie-vitre arrière à cadencement

- Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette 1 jusqu'à amener le point de repère 2 en face du symbole.

Essuie-lave vitre arrière

- Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette 1 jusqu'à amener le point de repère 2 en face du symbole.
- Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.



Particularité

- Si les essuie-vitres avant fonctionnent lorsque vous enclenchez la marche arrière, il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière.
- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Sécurité

Ceintures de sécurité

- Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements.
- Avant de démarrer, procédez :
 - d'abord au réglage de votre position de conduite,
 - puis, à l'ajustement de votre ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.



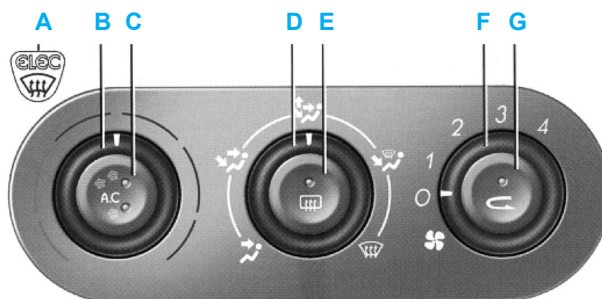
Des ceintures de sécurité mal ajustées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture, Dans ce cas veiller à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas ventre.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège.** C'est essentiel pour le positionnement correct des vertèbres lombaires.

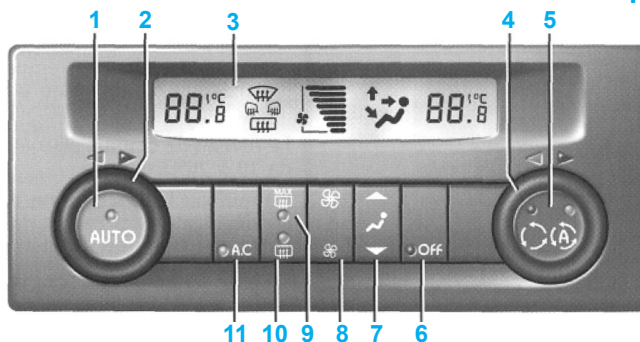
Chauffage / air conditionné



Les commandes

- | | |
|--|---|
| A Témoin de fonctionnement du pare-brise électrique | E Mise en service de la lunette arrière dégivrante et du pare-brise électrique |
| B Réglage de la température d'air | F Réglage de la quantité d'air pulsée dans l'habitacle |
| C Mise en service de l'air conditionné | G Mise en service du recyclage d'air |
| D Répartition de l'air dans l'habitacle | |

Air conditionné automatique



Les touches 1, 5, 6, 9, 10 et 11 intègrent des témoins de fonctionnement :
- témoin allumé, la fonction est en service,
- témoin éteint, la fonction n'est pas en service.

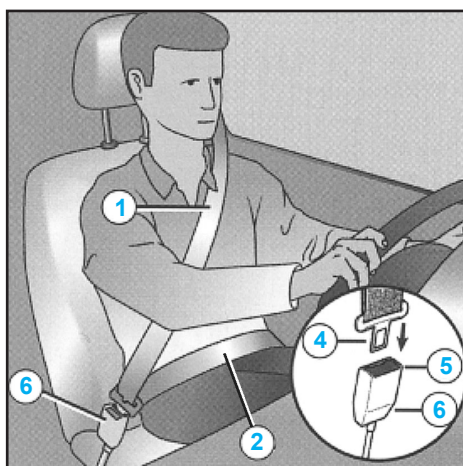
Les commandes

- | | |
|--|--|
| 1 Touche de mise en mode automatique | 6 Touche d'arrêt du système |
| 2 Bouton de réglage de la température à gauche | 7 Touche de réglage de répartition d'air |
| 3 Afficheur | 8 Touche de réglage de la vitesse de ventilation |
| 4 Bouton de réglage de la température à droite | 9 Touche «voir clair» pour le désembuage et le dégivrage des vitres |
| 5 Touche de recyclage d'air et de mise en fonction du recyclage automatique | 10 Touche de dégivrage lunette arrière |
| | 11 Touche de conditionnement d'air |

- Réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier. Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés.
- Réglez la position de votre appui-tête. Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale.
- Réglez la hauteur d'assise. Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite.
- Réglez la position du volant

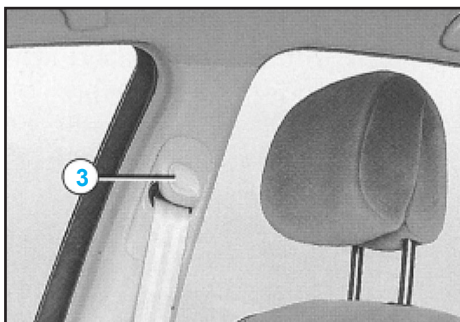
Ajustement des ceintures de sécurité

- Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.
- La sangle de baudrier **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.
- La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.
- La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés, etc.



Réglage en hauteur de la ceinture de sécurité

- Utilisez le bouton **3** pour sélectionner la hauteur de réglage de la ceinture de telle sorte que la sangle de baudrier **1** passe comme indiqué précédemment :
 - pour descendre la ceinture, pincez la commande **3** et baissez simultanément la ceinture,
 - pour monter la ceinture, poussez vers le haut la commande **3**.



- Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

Verrouillage

- Déroulez la sangle lentement et sans à-coups et assurez l'encliquetage du **4** dans le boîtier **6** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **4**). S'il se produit un blocage de la sangle avant l'encliquetage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.
- Si votre ceinture est complètement bloquée :
 - tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm ;
 - laissez ensuite la ceinture se rembobiner seule ;
 - déroulez à nouveau ;
 - si le problème persiste, consultez votre Représentant RENAULT.

Déverrouillage

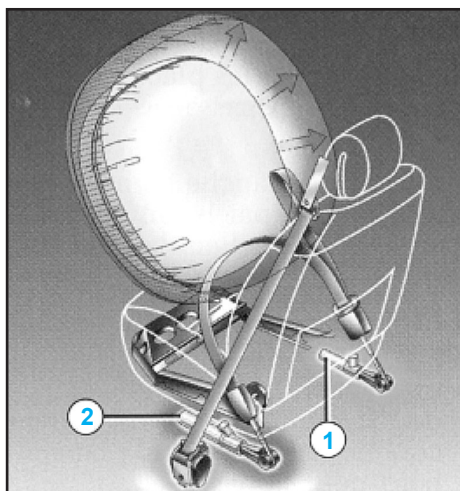
- Pressez le bouton **5** du boîtier **6**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur.
- Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.

Moyens de retenue complémentaires à la ceinture avant

- Ils sont constitués de :
 - prétensionneurs de boucle,
 - prétensionneur de ventrale pour le siège conducteur,
 - limiteurs d'effort,
 - airbags frontaux (coussins gonflables) conducteur et passager.
- Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.
- Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :
 - la ceinture de sécurité,
 - le prétensionneur de boucle (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture),
 - le prétensionneur de ventrale (pour le siège conducteur), l'airbag frontal «petit volume» et le limiteur d'effort,
 - l'airbag frontal «grand volume».

Prétensionneurs

- Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :



- le piston **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le piston **2** sur le siège conducteur.
- Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps et à augmenter ainsi son efficacité.



- A la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags,
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant Renault pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

Limiteur d'effort


- A partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



Avertissement concernant la durée de vie des airbags et des prétensionneurs.

- Les systèmes pyrotechniques des airbags et des prétensionneurs ont une durée de vie limitée. Leur remplacement doit être effectué après 10 ans, et dans tous les cas après fonctionnement, et doit être réalisé exclusivement par un Représentant Renault.
- Les prétensionneurs de ceinture et l'airbag agissent conjointement. Dépasser la date de péremption de l'un des deux systèmes altère la sécurité.

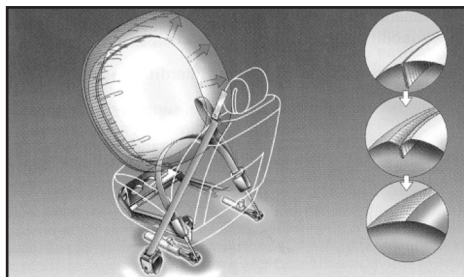
Airbag (coussin gonflable) conducteur et passager

- Il peut équiper les places avant côté conducteur et passager.
- Un marquage «Airbag» sur le volant et la planche de bord et une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.
- Chaque système Airbag est composé de :
 - un sac gonflable et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager,
 - un boîtier électronique commun intégrant le détecteur de choc et la surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz,
 - un voyant de contrôle  unique au tableau de bord.

- Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit une chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures mineures et réversibles à la surface de la peau.

Fonctionnement

- Le système n'est opérationnel que contact mis.



- Lors d'un choc violent de type frontal, le(s) sac(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord; puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Particularité de l'airbag frontal

- Suivant la violence du choc, celui-ci possède deux volumes de déploiement :

- airbag «petit volume», c'est le premier degré de déploiement ;
- airbag «grand volume», les coutures de l'airbag se déchirent de manière à libérer un volume plus important du sac (cas des chocs les plus violents).



Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement du sac gonflable et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

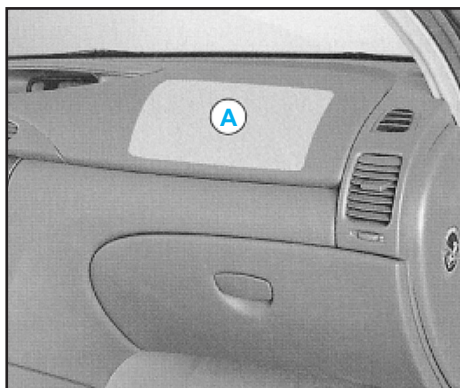
Avertissements concernant l'Airbag conducteur

- Ne pas modifier ni le volant, ni son coussin,
- Tout recouvrement du coussin est interdit,
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin,
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau RENAULT),
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'Airbag passager :

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag A,

- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...),
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.



- Il est interdit d'installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager lorsque le véhicule est équipé d'un airbag passager.

Moyens de retenue complémentaires à la ceinture arrière latérale

- Ils sont constitués de :
 - **Prétensionneurs de ceintures intégrés aux enrouleurs.**
 - **Limiteur d'effort.**
- Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.
- Suivant le niveau de violence du choc, deux cas sont possibles :
 - seule la ceinture assure la protection,
 - le prétensionneur se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture.

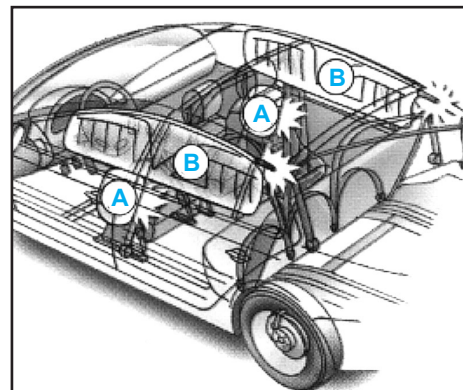
Prétensionneurs de ceintures de sécurité arrière

- Le système n'est opérationnel qu'après la mise sous contact du véhicule.
- Lors d'un choc de type frontal important, un piston rétracte instantanément la boucle de la ceinture, la plaquant contre le corps et augmentant ainsi son efficacité.

Limiteur d'effort

- A partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Moyens de retenue latéraux



Airbags latéraux (A)

- Il s'agit d'un coussin gonflable équipant chaque siège avant et, suivant véhicules, des sièges arrière et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



Les fentes sur les dossiers (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : Il est interdit d'y introduire des objets.

Airbags rideaux (B)

- Il s'agit d'un coussin gonflable équipant chaque côté supérieur de la voiture et qui se déploie le long des vitres latérales avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

- Les marquages 1 sur le pare-brise vous rappellent la présence de cet équipement.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs, est interdit sauf par le personnel habilité du réseau Renault.



Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement du sac gonflable et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

- L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures mineures et réversibles à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.
- L'airbag n'offre pas de protection en cas de petits et moyens chocs frontaux ou latéraux, de choc arrière ou de retournement.
 - toute intervention ou modification sur le système complet Airbag (boîtier électronique, câblage...) est rigoureusement interdite (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT),
 - pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur un système Airbag,
 - par mesure de sécurité, faites vérifier le système Airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol,
 - lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.

Système de surveillance de pression des pneumatiques

- Ce système surveille en permanence la pression de gonflage des pneumatiques.
- Les pressions doivent être ajustées à froid.
- Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques froids, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar.
- Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

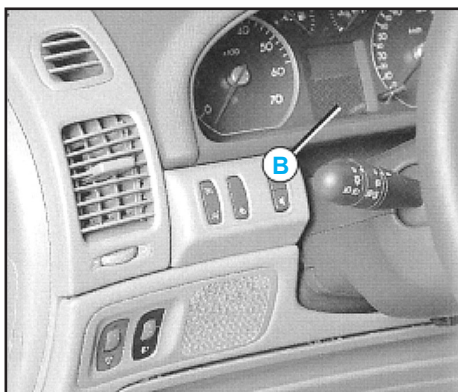
Principe de fonctionnement

- Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur, implanté dans la valve de gonflage, qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

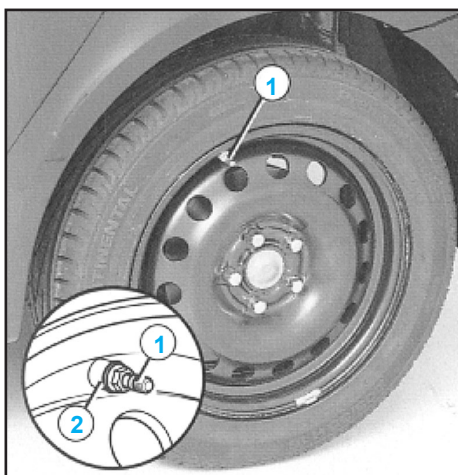
- Le conducteur est informé en permanence du bon gonflage des pneumatiques et des éventuelles variations via l'afficheur **A**.



- Pour certains véhicules, la matrice **B** complète cette information en précisant la pression de gonflage des pneumatiques, à la mise sous contact (pendant environ 20 secondes) ou en cas d'anomalie en roulage.

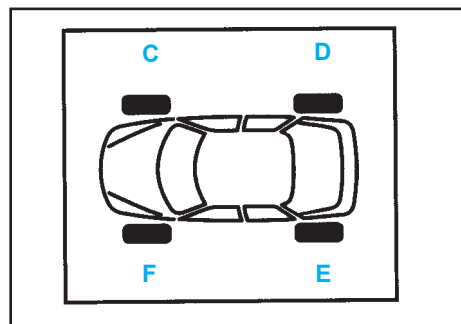


Non interchangeabilité des roues



- Chacun des capteurs implantés dans les valves **1** est dédié à une seule et unique roue : il ne faut donc en aucun cas intervertir les roues. Risque d'information erronée pouvant entraîner des conséquences graves.
- Pour repérer facilement le bon positionnement de la roue, référez-vous à la couleur de la bague **2** (après nettoyage éventuel) qui entoure chacune des valves :

- **C** : bague jaune,
- **D** : bague noire,
- **E** : bague rouge,
- **F** : bague verte.



Monte de pneumatiques

(remplacement de pneumatiques ou monte de pneumatiques hiver)

- Le remplacement des pneumatiques nécessitant des précautions particulières, nous vous conseillons de consulter votre Représentant RENAULT.

Lecture de la pression de gonflage des pneumatiques au tableau de bord

(pour les véhicules qui en sont équipés)

- Après vérification de la pression des pneumatiques du véhicule, les messages d'alertes au tableau de bord et/ou les valeurs lisibles sur la matrice **B** sont réactualisés après roulage dès que l'on dépasse 25 km/h.
- Les manomètres du marché présentent des écarts de mesure de pression (appelée tolérance).
- La pression qui apparaît sur la matrice **B** peut donc être différente de celle lue sur le manomètre que vous avez utilisé. C'est la pression apparaissant sur la matrice qui est à prendre en considération.

Roue de secours

- La roue de secours ne possède pas de capteur, elle n'est donc pas reconnaissable par le système.
- Lorsqu'elle est montée en lieu et place d'une autre roue, le système détecte alors une anomalie de fonctionnement.

Remplacement roues / jantes

- Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, enjoliveurs...).
- Consultez votre Représentant RENAULT pour connaître les accessoires compatibles avec le système. L'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.

Aérosols répare-pneu

- Du fait de la spécificité des roues, n'utilisez que les aérosols homologués.

Affichage

- L'afficheur **A** et, suivant véhicule, les témoins au tableau de bord ou la matrice **B** vous informent des éventuelles anomalies (roue dégonflée, roue crevée, système hors service...).
- Vous trouverez, pages suivantes, le détail des différents allumages de témoins pour :
 - les véhicules équipés uniquement de l'afficheur **A** ;
 - les véhicules équipés de l'afficheur **A** et de la matrice **B**.

Exemples d'allumage des Témoins au tableau de bord et sur l'afficheur **A**

-  clignotant +  allumé fixe +  roue(s) en défaut clignotante(s).

Signification : la roue clignotante est légèrement dégonflée ou surgonflée, vérifiez la pression des pneumatiques.

-  clignotant +  allumé fixe +  roue(s) en défaut clignotante(s).

Signification : la roue clignotante est fortement dégonflée, arrêtez-vous le plus tôt possible et vérifiez la pression des pneumatiques.

-  clignotant +  allumé fixe +  allumé fixe +  roue(s) en défaut clignotante(s).

Signification : crevaison, remplacez la roue concernée ou faites appel à un Représentant RENAULT.

-  allumé fixe +  roue(s) en défaut éteinte(s).

Signification : défaut dans le système (cas par exemple de la roue de secours montée sur le véhicule, de monte de pneumatiques hiver...).

-  allumé fixe.

Signification : la vitesse de roulage n'est pas adaptée à la pression de gonflage des pneumatiques. Ralentissez ou gonflez les pneumatiques à la pression pleine charge.

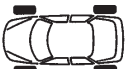











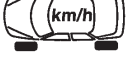








Contrôle dynamique de conduite : E.S.P

- Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations «critiques» de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique

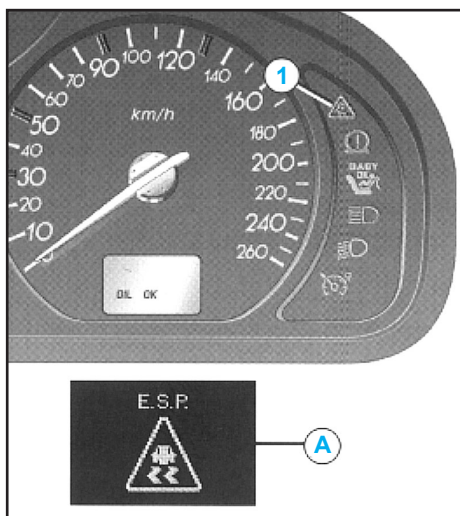
pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduire. Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Afficheur A	Matrice B		Interprétation des messages
	Véhicule avec boîte mécanique	Véhicule avec boîte automatique	
			« Pression OK » La pression de gonflage des pneumatiques est bonne.
			« Pression à contrôler » La roue clignotante est légèrement dégonflée ou surgonflée, vérifiez la pression des pneumatiques.
			« Défaut pression » La roue clignotante est dégonflée ou surgonflée, ralentissez et vérifiez le plus tôt possible la pression des pneumatiques.
			« Pression pneu » La vitesse de roulage n'est pas adaptée à la pression de gonflage des pneumatiques. Ralentissez ou gonflez les pneumatiques à la pression pleine charge.
			« Défaut capteur » Défaut dans le système (cas par exemple de la roue de secours montée sur le véhicule, de monte de pneumatiques hiver...).
			« Défaut pression » La roue clignotante est fortement dégonflée. Arrêtez-vous le plus tôt possible pour vérifier la pression ou faites appel à un Représentant RENAULT.
			« Crevaison » Remplacez la roue concernée ou faites appel à un Représentant RENAULT.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

Principe de fonctionnement

- Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.
- D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.
- Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur certains freins et/ou sur la puissance du moteur.



- Lorsque la fonction entre en service, le témoin **1** clignote ou le message **A** «E.S.P.» (suivant véhicule) s'allume pour vous en avertir.

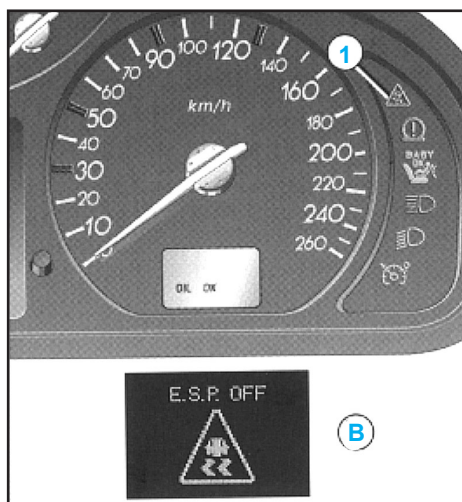
Inhibition de la fonction

- La fonction est désactivée par appui sur le contacteur **2**, le témoin **1** ou le message **B** «E.S.P. OFF» (suivant véhicule) s'allume pour vous en avertir.
- Cette action a pour effet de désactiver également l'antipatinage.



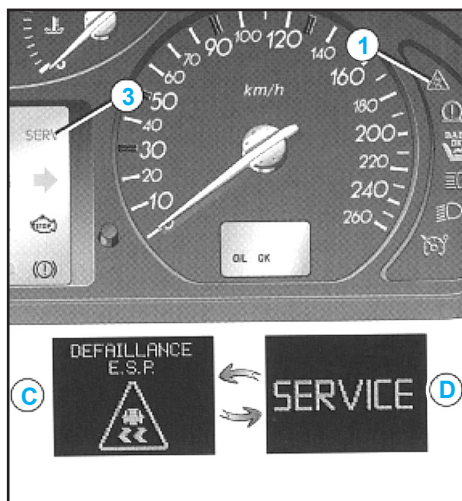
- L'E.S.P. apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **2**.

Nota : l'E.S.P. est automatiquement réactivé à la mise sous contact du véhicule.



Anomalie de fonctionnement

- Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, il existe deux possibilités d'allumage au tableau de bord (suivant le véhicule) :
 - les voyants **1** et **3** s'allument,
 - la matrice fait apparaître, alternativement, les messages **C** «Défaillance E.S.P.» et **D** «Service».
- Dans les deux cas, consultez votre Représentant RENAULT.



Système antipatinage

- Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages ou d'accélération.

Principe de fonctionnement

- Par la présence de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement.
- Si une roue tend à patiner, le système impose le freinage de celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.
- Le système agit aussi pour ajuster le régime moteur à l'adhérence disponible

sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélération.


- Lorsque la fonction entre en service, le témoin **1** clignote ou le message **A** «E.S.P.» (suivant véhicule) s'allume pour vous en avertir.





Système antiblocage des roues : ABS

- Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle du véhicule sont les deux objectifs essentiels. Cependant, selon la nature du sol, les conditions atmosphériques et vos réactions, les dangers liés à la perte d'adhérence existent : blocage des roues et perte de la direction. Pour éviter ces risques vous disposez du système d'antiblocage des roues (ABS).
- L'apport en sécurité tient dans ce que le dispositif de régulation du freinage évite le blocage des roues, même à l'occasion d'un coup de frein violent mal dosé, et permet de garder le pouvoir de diriger le véhicule et ainsi de conserver la maîtrise de sa trajectoire. Dans ces conditions des manœuvres d'évitement d'un obstacle par contournement, tout en freinant, sont alors parfaitement possibles.
- De plus ces conditions permettent d'optimiser les distances d'arrêt notamment quand l'adhérence devient précaire (sol mouillé, glissant, revêtement hétérogène).
- S'il permet cette optimisation, le système ABS ne permet en aucun cas d'augmenter les performances qui sont physiquement liées aux conditions locales d'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence habituelles doivent donc toujours être impérativement respectées (distances entre les véhicules etc.). **En effet, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.**
- Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. Ces manifestations sensibles vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneumatiques et le sol et que votre conduite devra être adaptée à l'état de la chaussée.

- En cas de défaillance du dispositif ABS deux situations sont à considérer :

- le voyant orange  est allumé au tableau de bord. Votre freinage est toujours assuré mais sans antiblocage de roue. Consultez rapidement un Représentant RENAULT.



- le voyant orange  et le voyant rouge incident de frein  sont allumés au tableau de bord. Ceci est l'indice d'une défaillance des dispositifs de freinage et d'ABS. Votre freinage peut être partiellement assuré. Toutefois, il est dangereux de freiner brusquement et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel rapidement à un Représentant Renault.

- La modulation du freinage assurée par l'ABS est indépendante de l'effort appliqué à la pédale de frein. Ainsi, en cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une pression forte et continue. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage).

Assistance au freinage d'urgence

- C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

- Le système permet, via un capteur mesurant la vitesse d'enfoncement de la pédale de frein, de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et permet d'atteindre au plus vite la régulation ABS.
- Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

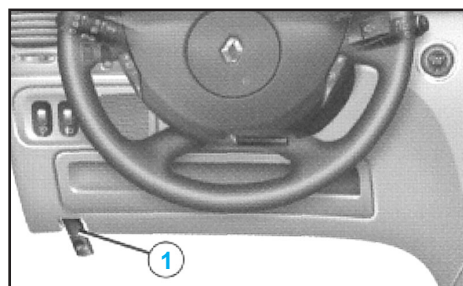
- Ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

Entretien

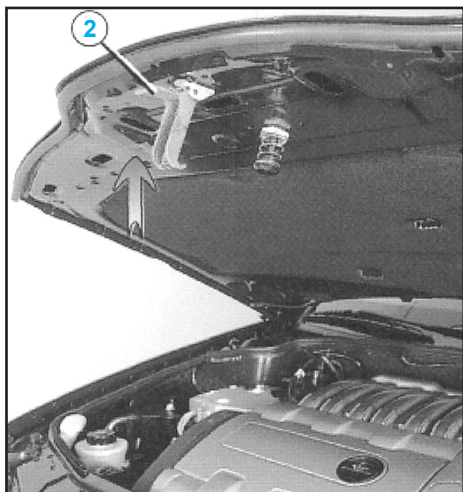
Capot moteur

Ouverture

- Pour ouvrir, tirez la manette **1**.

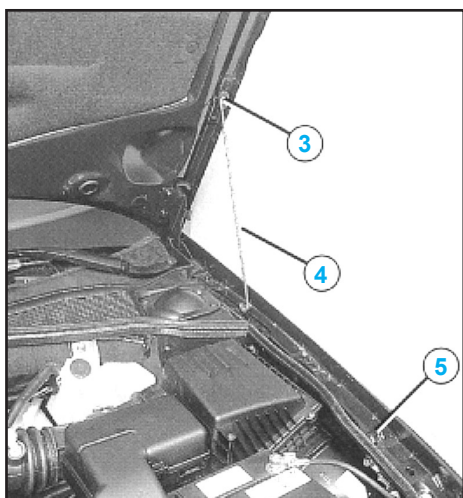


- Pour déverrouiller, soulever la palette **2**.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

- Levez le capot, dégrafez la béquille **4** de sa fixation **5** et, pour votre sécurité, placez-la impérativement dans l'emplacement **3** du capot.



Fermeture

- Avant fermeture, vérifiez que rien n'ait été oublié dans le compartiment moteur.
- Pour refermer le capot, replacez la béquille **4** dans la fixation **5**, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 20 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



Assurez-vous de son bon verrouillage.

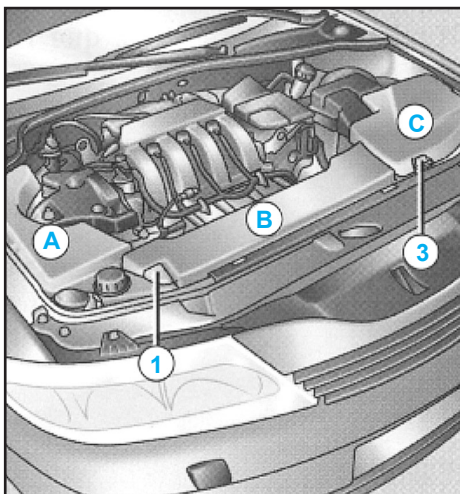
Enjoliveurs de compartiment moteur

- Pour accéder à certains éléments du compartiment moteur, il peut être nécessaire de retirer auparavant un ou plusieurs enjoliveurs.

- Suivant la motorisation, leur aspect et l'ordre de démontage différent.

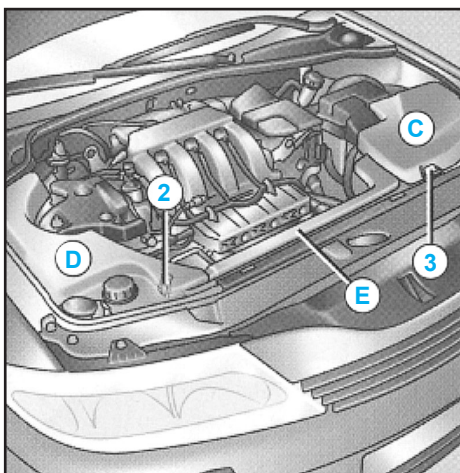
Véhicule avec l'enjoliveur B

- déclipsez l'enjoliveur central **B** en pressant le bouton **1**. Faites-le coulisser vers la gauche et sortez-le,
- dégagez l'enjoliveur **A** en le soulevant légèrement et en le tirant vers la droite.



Véhicule avec l'enjoliveur E

- dégagez l'enjoliveur **D** en le soulevant légèrement et en le tirant vers la droite.
- déclipsez l'enjoliveur central **E** en pressant le bouton **2**. Faites-le coulisser vers la gauche et sortez-le.



Enjoliveur C

- Pressez la languette **3** pour libérer l'enjoliveur et soulevez-le.

Niveaux

Niveau huile moteur

- Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est parfois normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.
- Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez votre Représentant RENAULT.

- **Périodicité** : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Lecture du niveau d'huile

- Pour être valable la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.
- La lecture du niveau peut être faite :
 - au tableau de bord,
 - à la jauge.

Lecture du niveau au tableau de bord



Message 1
Niveau satisfaisant



Message 2
Exemple d'affichage du niveau



Message 3
Niveau mini (clignotement)

- A la mise sous contact et pendant environ 30 secondes :
 - si le niveau est correct, l'afficheur indique «oil ok» : message afficheur **1**,

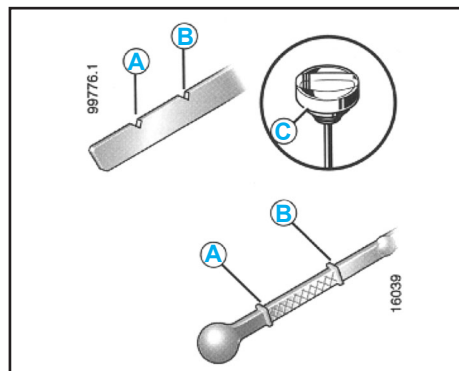
Particularité : • si vous voulez connaître plus précisément le niveau, appuyez sur le bouton de mise à zéro du totalisateur partiel ou sur le bouton de défilement des informations de l'ordinateur de bord.

- les pavés apparaissant sur l'afficheur indiquent le niveau. Ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et ils sont remplacés par un tiret : exemple de message afficheur **2**.
- pour passer en lecture ordinateur de bord, appuyez de nouveau sur le bouton.

- si le niveau est au minimum : le mot «ok» n'apparaît pas sur l'afficheur, les tirets et le mot «oil» clignotent (message afficheur **3**) et le témoin **SERV** s'allume au tableau de bord. Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.

Lecture du niveau à la jauge

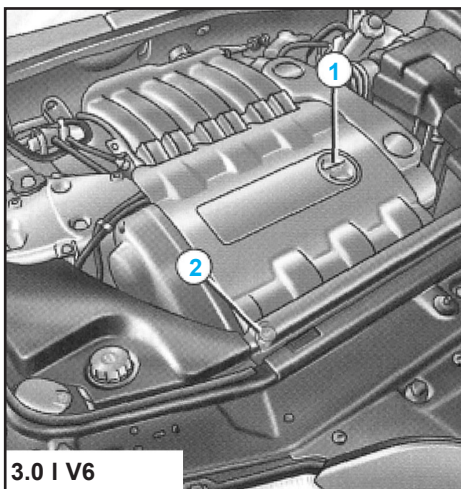
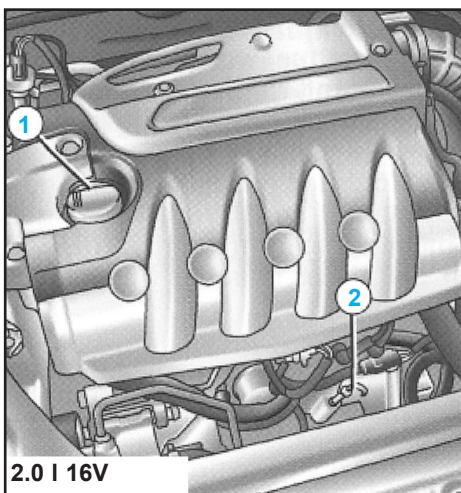
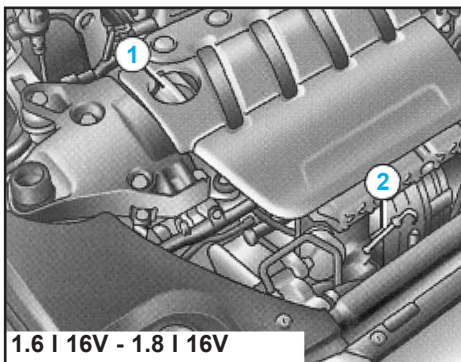
- Sortez la jauge.
- Essuyez la jauge avec un chiffon propre et non pelucheux.



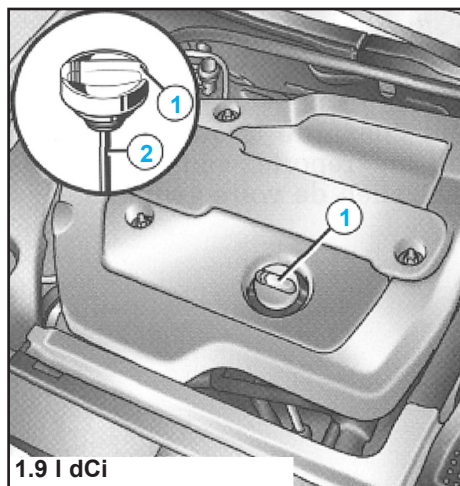
- Enfoncez la jauge jusqu'en butée (pour les véhicules équipés du «bouchon-jauge» **C**, vissez complètement le bouchon).
- Sortez la jauge de nouveau.
- Lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du «mini» **A** ni dépasser le «maxi» **B**.

Appoint/remplissage

- Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).
- Dévissez le bouchon **1**.

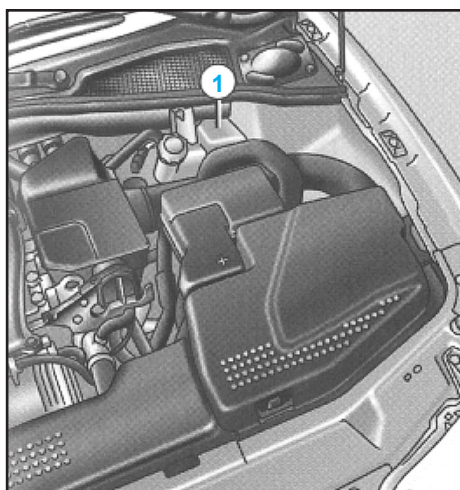


- Rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le «mini» et le «maxi» de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur).
- Attendez 2 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile.
- Vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).



- Ne dépassez pas le niveau «maxi» et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1**.

Liquide de refroidissement

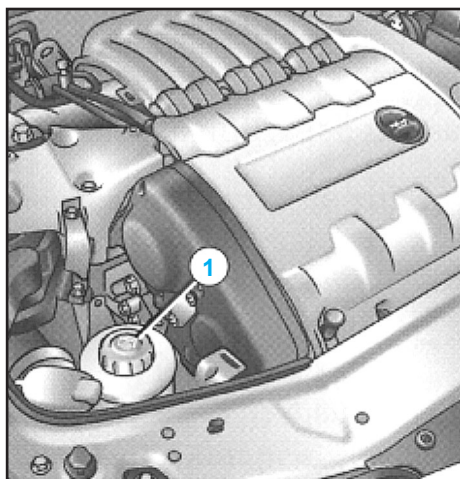


- Le niveau à froid doit se situer entre les repères MINI et MAXI indiqués sur le vase d'expansion **1**.
- Complétez ce niveau à froid avant qu'il n'atteigne le repère MINI.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud. **Danger de brûlures.**

Pompe d'assistance de direction



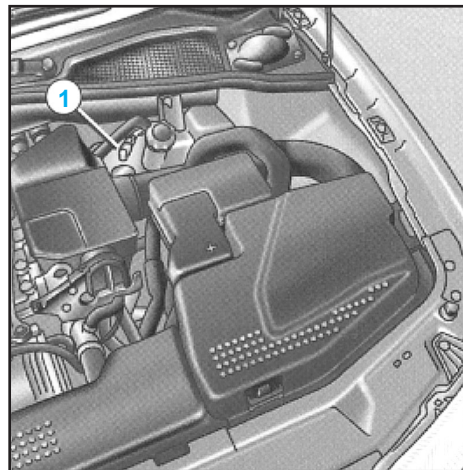
- Déposez les enjoliveurs de compartiment moteur.
- Moteur froid, il faut qu'il soit visible entre les niveaux Mini et Maxi sur le réservoir **1**.

Liquide de freins

- Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Niveau 1

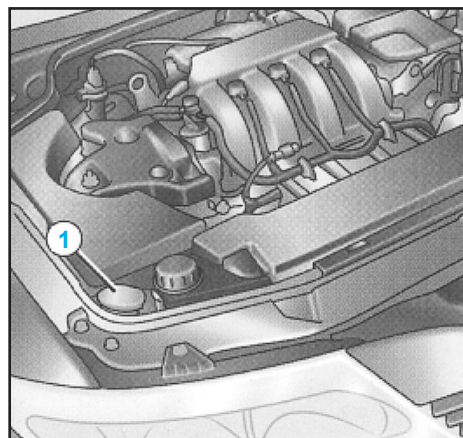
- Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en-dessous de la cote d'alerte «MINI».



Réservoir lave-vitres/lave-projecteurs

Remplissage

- Par le bouchon **1**.



Liquide

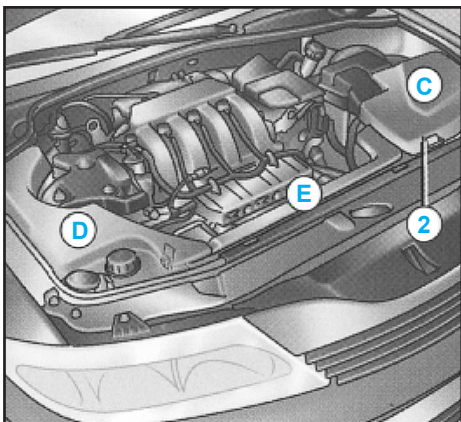
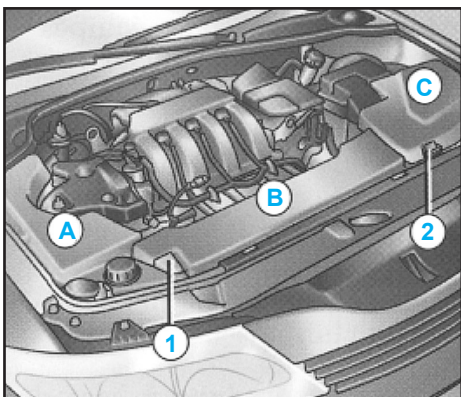
- Eau + produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs

- Pour orienter les gicleurs des lave-vitres du pare-brise, utilisez un outil type tournevis plat.

Remplacement d'une ampoule

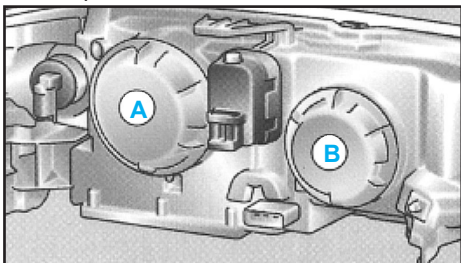
Projecteurs avant



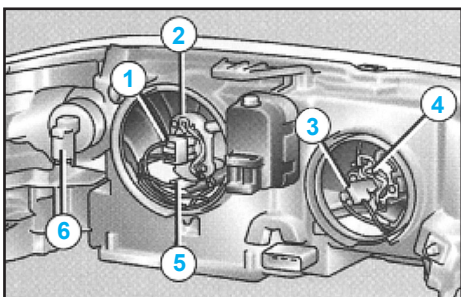
- Pour accéder aux projecteurs avant, retirez auparavant les enjoliveurs de compartiment moteur.

Feux de route / de croisement

- Déposez le cache **A** ou **B** en le tournant d'un quart de tour.



- Déposez le connecteur de la lampe.
 - Dégagez le ressort **2** ou **4** et sortez la lampe.
 - Type de lampe à iode : **1** → H1 (anti U.V.) **3** → H7
 - Ne touchez pas le verre d'une lampe à iode. Tenez-la par son culot.



- La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.

Feu de position avant

- Déposez le porte-lampe **5** pour atteindre la lampe.
 - Type de la lampe : W5W.

Feu indicateur de direction

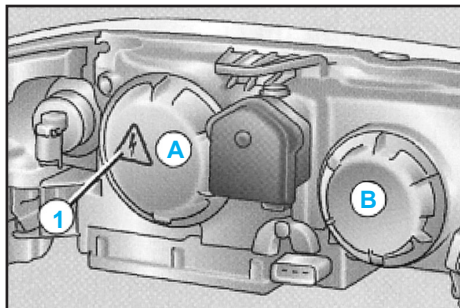
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **6** et sortez la lampe.
 - Type de la lampe : lampe orange forme poire à ergots PY21 W.



Les projecteurs étant équipés de «glace» plastique, il est impératif d'utiliser des lampes H1 et H7 anti U.V. 55W. (L'utilisation de tout autre lampe H1 et H7 pourrait entraîner une dégradation du projecteur). Il est conseillé de prévoir une boîte de secours comportant un jeu de lampes.

Feux de croisement à lampes au Xénon

- Ils sont repérables à l'étiquette **1** sur l'optique **A**.



- Le remplacement de ce type de lampe doit être impérativement réalisé par un Représentant RENAULT.
 - Type de la lampe : D2R.

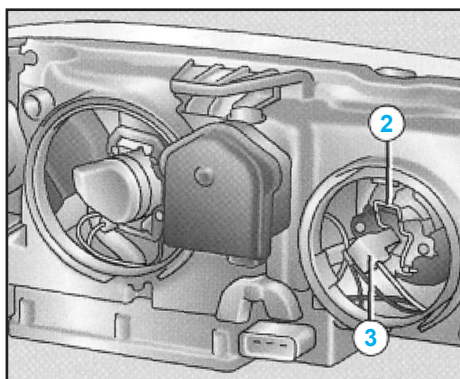


Le montage de ce dispositif nécessitant une technologie spécifique, il est interdit de monter un projecteur équipé de lampes au Xénon sur une version non conçue pour recevoir ce dispositif.

Feux de route

(en cas de feux de croisement au Xénon)

- Déposez le cache **B** en le tournant d'un quart de tour.

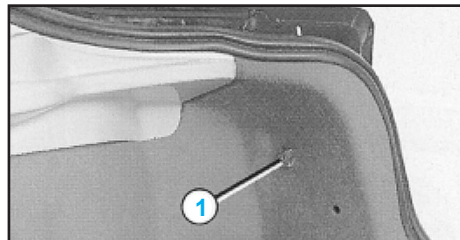


- Dégrafez le ressort **2** et sortez la lampe.
 - Déposez le connecteur **3** et sortez la lampe.
 - Type de lampe à iode : H1 anti U.V.
 - Ne touchez pas le verre d'une lampe à iode. Tenez-la par son culot.
 - La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache **B**.

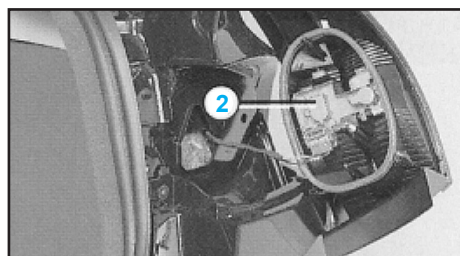
Feux arrière

Feux de direction / feux de position et de stop

- Dans le coffre, retirez la vis **1**.



- De l'extérieur, dégagez le bloc feux arrière.
 - Déclipez le porte lampe **2** pour accéder aux lampes.

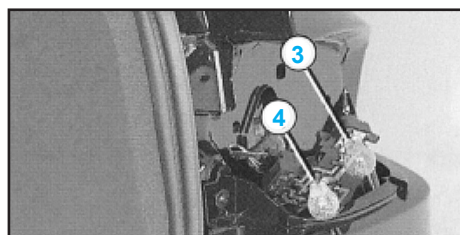


Feu indicateur de direction **3**

- Lampe orange forme poire à ergots PY21 W.

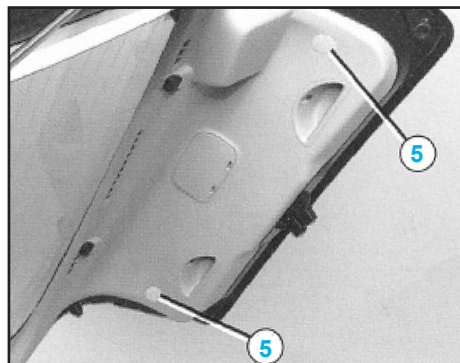
Feu de position et de stop **4**

- Lampe forme poire à ergots deux filaments : P21/5 W.

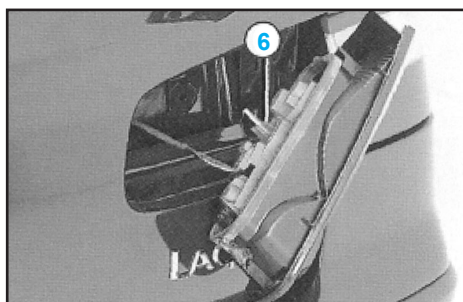


Feux de brouillard arrière / feux de recul et feux de position

- Sur la porte de coffre, déclipez le cache **5** du bloc de feux concerné, pour accéder à la vis de maintien.
 - Dévissez cette dernière.



- De l'extérieur, dégagez le bloc feux arrière.
- Déclipsez le porte lampe **6** pour accéder aux lampes.



Feu de recul 7

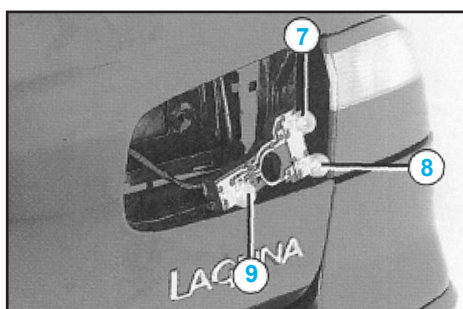
- Lampe forme poire à ergots P21 W.

Feu de position 8

- Lampe forme poire à ergots deux filaments : P21/5 W.

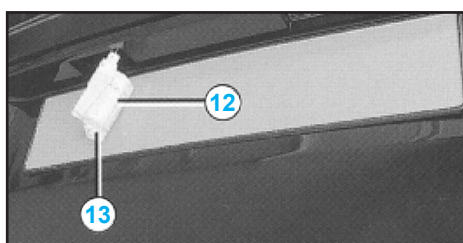
Feu de brouillard 9

- Lampe forme poire à ergots P21 W.



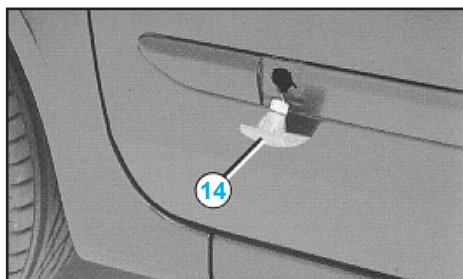
Éclaireurs plaque d'immatriculation

- Déclipsez l'éclaireur **12** en pressant la languette **13**.
- Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.
- Type de lampe : navette C5W.



Répétiteurs latéraux

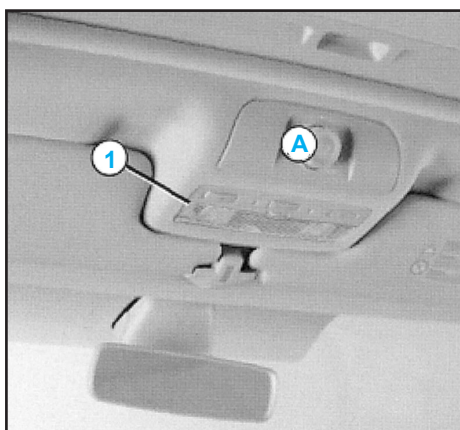
- Déclipsez le répétiteur **14** (à l'aide d'un outil type tournevis plat).
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.
- Type de lampe : W5W.



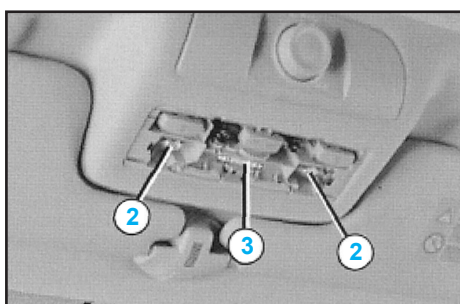
Eclairage intérieur

Plafonnier A

- Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache **1**.

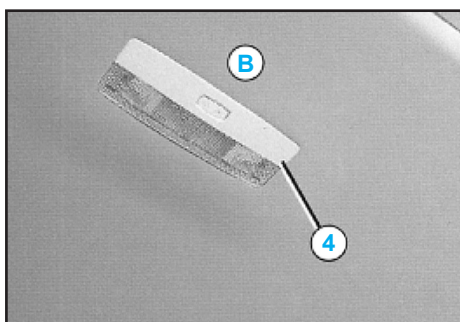


- Dégagez la lampe concernée.
- Type de la lampe **2** : W5W.
- Type de la lampe **3** : C7W.

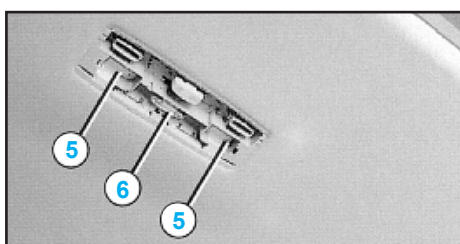


Plafonnier B

- Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache **4**.



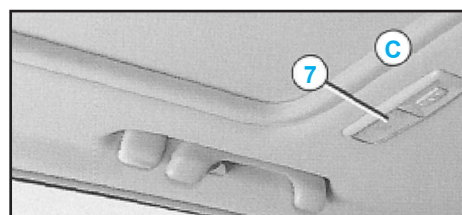
- Dégagez la lampe concernée.
- Type de la lampe **5** : W5W.
- Type de la lampe **6** : C7W.



Plafonnier c

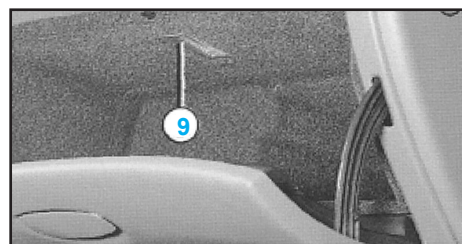
- Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache **7**.

- Dégagez la lampe.
- Type de la lampe : C7W.



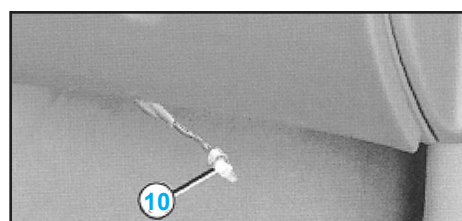
Eclaireur de boîte à gants

- Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur en pressant sur la languette **9**.
- Déconnectez l'éclaireur.
- Type de la lampe : navette C5W.



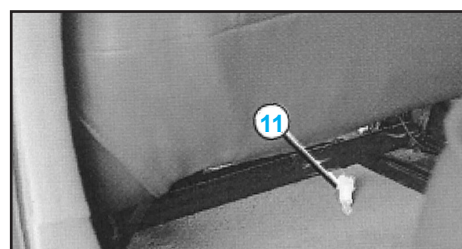
Eclaireurs de sol avant

- Ils sont situés derrière la planche de bord et en partie inférieure.
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **10** et sortez la lampe.
- Type de la lampe : W5W.



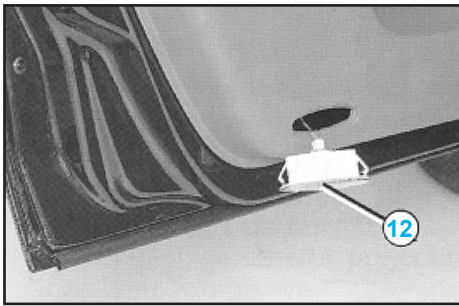
Eclaireurs de sol arrière

- Ils sont situés sous les sièges avant.
- Sortez le porte-lampe **11** de son logement et retirez la lampe.
- Type de la lampe : W5W.



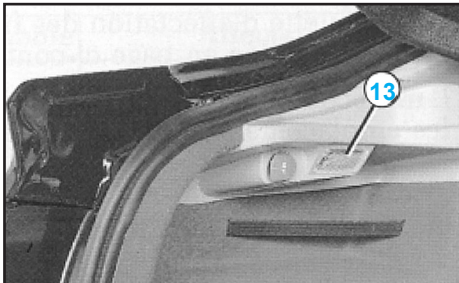
Eclaireurs de portes

- Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **12**.
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.
- Type de la lampe : W5W.

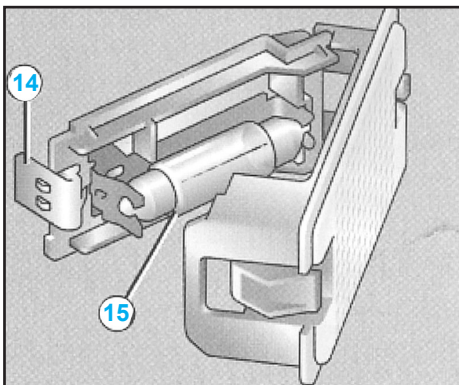


Eclaireur de coffre

- Déclipsez (à l'aide d'un outil type tourne-vis plat) l'éclaireur 13 en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.



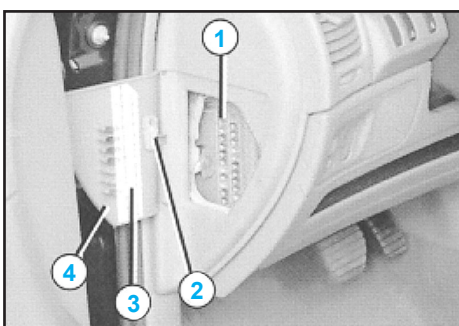
- Déconnectez l'éclaireur.
- Appuyez sur la languette 14 pour dégager le porte-lampe et accéder à la lampe 15.
- Type de la lampe : navette C5W.



Fusibles

Compartiment à fusibles 1

- En cas de non fonctionnement d'un appareil électrique, avant toute recherche, vérifiez l'état des fusibles. Assurez-vous également que les fiches de raccord de l'appareil en cause soient correctement branchées. En cas de court-circuit dévissez l'écrou à oreilles qui coiffe l'une des bornes de la batterie pour l'isoler.
- Ouvrez le couvercle 4.

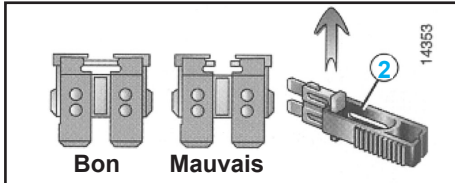


- Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles 3 (détaillée en page ci-dessous).
- Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.



Vérifiez le fusible concerné et remplacez-le, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



- Débrochez le fusible à l'aide de la pince 2.
- Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Nota : Refermez le couvercle 4 avant de fermer la porte du véhicule.

Affectation des fusibles

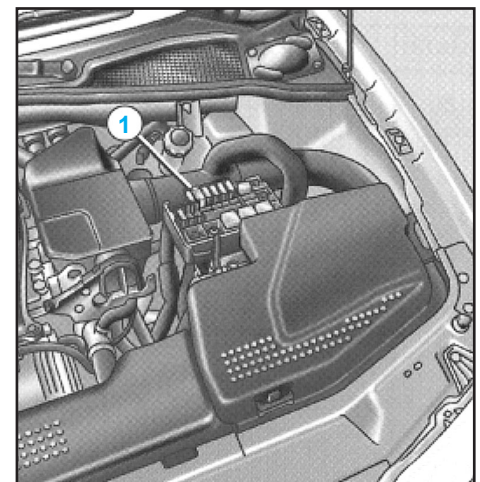
(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule).

Symbole	Affectation
	Feux de route
ALIM UCH	Boîtier de gestion électrique / Système antidémarrage
	Synthèse parole / Tableau de bord / Réglage en site projecteurs au Xénon
	Climatisation / Aide au parking / Feu de recul
	Eclairage intérieur
STOP	Feux de stop / Essuie-vitres
	Feu de croisement gauche
	Feux de position droit
	Feux de détresse / Clignotants
	Système de communication
	Feu de brouillard avant / Tableau de bord / Synthèse parole
	Coussins gonflables (airbags) / Prétensionneurs
	Antiblocage des roues (ABS)
	Avertisseur sonore
	Lève-vitres électriques
	Feu de brouillard arrière
MEMO INJECT	Rétroviseurs dégivrants

	Feu de croisement droit
	Feu de position gauche / Eclairage
	Essuie-vitres
	Verrouillage / déverrouillage des portes
	Prises accessoires habitacle / Radio-téléphone
	Allume-cigares / Prise accessoire coffre
	Désembuage lunette arrière / Verrou de colonne / Sièges avant

Fusibles compartiment moteur

- Exceptionnellement, en cas d'impossibilité d'arrêter le moteur par la carte RENAULT, il est possible d'utiliser le fusible 1 comme fonction «arrêt de secours du moteur».
- Pour cela soulevez le couvercle, retirez le fusible proéminent 1 de son emplacement. Attendez quelques instants (environ 5 secondes) puis remettez le fusible en place.



Nota : Cette action entraînera la perte de mémoire de certains dispositifs tels que : fermeture à distance des vitres, l'heure, les lève-vitres impulsionnels, etc.

- Il sera alors nécessaire de les réinitialiser.

Carte Renault

Remplacement de la pile

- Tirez fortement sur la clé de secours 1.
- Remplacez la pile 2 en respectant la polarité inscrite sur la clé de secours (assurez-vous que le témoin 3 s'allume bien).

